



CD/FT/SN

NATATION

2023/2024

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.**COTONNE
TEL : 04.77.80.41.23**ville de
Saint-Étienne**5^{ème} PERIODE Du LUNDI 11 MARS au VENDREDI 12 AVRIL 2024 (9-10 séances)**

Saint-Etienne, le 4 Mars 2024

Conseiller Pédagogique Référent ⇒ Frédéric TSCHERTER

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20	De 15 h 20 à 16 h 05
LUNDI 11-18-25 MARS 8 AVRIL			SOLAURE CAR à 13 h 20 CACCAMO Anaïs GS/CE1 - 22	TARDY CAR à 14 h 05 SACZKA Cécile CE1 - 22	ROSA PARKS PRM MARANDON/MEGHARI/SOUIKI CP - 40
			VEUE CAR à 13 h 25 CROS/MALOCHE CE2/CM1 - 26	TARDY CAR à 14 h 05 TROCHET/MALLON CM2 - 23	
			NB max autorisé dans le bus : 54	NB max autorisé dans le bus : 49	
MARDI 12-19-26 MARS 2-09 AVRIL			RIVIERE CAR n°1 à 13 h 20 COLLARD Catherine CP/CE1 - 23	TARENZAIZE CAR n°1 à 14 h 05 SALVAT/GINHOUX/CHALENCON CP/CE1 - 38	DESCOURS/SOLEYSEL CAR n°2 à 14 h 50 JONAC/JURINE/POYET CE1 - 47
			RIVIERE CAR n°1 à 13 h 20 MACHABERT Betty CP - 23		
			NB max autorisé dans le bus : 50	NB max autorisé dans le bus : 41	NB max autorisé dans le bus : 51
JEUDI 14-21-28 MARS 4-11 AVRIL	RIVIERE CAR à 9 h COLLARD Catherine	ROSA PARKS PRM MARANDON/MEGHARI/SOUIKI	TARDY CAR à 13 h 20 SACZKA Cécile	SOLAURE CAR à 13 h 55 CACCAMO Anaïs	ROSA PARKS PRM LAGARDE Angélique CM1 - 23 THESSERE/PAROT CM1 - 22
	RIVIERE CAR à 9 h MACHABERT Betty		TARDY CAR à 13 h 20 TROCHET/MALLON	VEUE CAR à 14 h 05 CROS/MALOCHE	
	NB max autorisé dans le bus : 50		NB max autorisé dans le bus : 49	NB max autorisé dans le bus : 54	
VENDREDI 15-22-29 MARS 5-12 AVRIL			DESCOURS/SOLEYSEL CAR à 13 h 25 JONAC/JURINE/POYET	TARENZAIZE CAR à 14 h 05 SALVAT/GINHOUX/CHALENCON	ROSA PARKS PRM LAGARDE Angélique THESSERE/PAROT
			NB max autorisé dans le bus : 51	NB max autorisé dans le bus : 41	

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS - **CAR** : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27
 Nous vous rappelons que le ramassage pour le RETOUR en classe a lieu 10 mn après la sortie du bassin (ex : de 9 h 30 à 10 h 15 – ramassage à 10 h 25).

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING
 Ce PLANNING TIEN LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine et le CAN par téléphone et CONFIRMER PAR MAIL